Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement
Bureau des systèmes d'information, du diagnostic et de la prévision
Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : Francine DERAMBURE
Tél : 01 49 55 52 33
Fax : 01 49 55 56 17

NOTE DE SERVICE

DGER/SDSFRD/N2008-2031

Date: 27 février 2008

Date de mise en application : Mars 2008

Nombre d'annexes : 4

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés sous contrat

Objet : Enquête statistique sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves inscrits en classes terminales de brevet d'études professionnelles agricoles (B.E.P.A.) et de brevet de technicien supérieur agricole (B.T.S.A) dans les établissements d'enseignement technique agricole publics et privés et des apprentis inscrits en année terminale de ces mêmes classes ainsi que des classes de brevet professionnel agricole (B.P.A.) dans les centres de formation d'apprentis publics et privés durant l'année scolaire 2003-2004.

Résumé : La présente note de service définit les objectifs, les modalités d'application et de traitement de cette enquête.

Mots-clés : enquête, statistique, cheminement scolaire, B.P.A , B.E.P.A., B.T.S.A.

Destinataires	
Pour exécution : Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM Haut-commissariat de la République des TOM Services régionaux de la formation et du développement Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Etablissements d'enseignement agricole privés sous contrat Fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organismes responsables d'établissements d'enseignement agricole privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)	Pour information : Administration centrale Inspection générale de l'agriculture Inspection de l'enseignement agricole Conseil général du génie rural des eaux et des forêts Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public Organisations syndicales de l'enseignement agricole privé Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole privé

La présente enquête, conduite par l'ENESAD sous la responsabilité de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, s'adresse aux **élèves inscrits en classes terminales des cycles conduisant au BEPA et au BTSA et aux apprentis inscrits en années terminales de BPA, BEPA et de BTSA au cours de l'année scolaire 2003-2004** dans les établissements d'enseignement technique agricole et les centres de formation d'apprentis publics et privés.

Après avoir reçu **l'avis d'opportunité** du CNIS, cette enquête a été examinée par le Comité du label qui lui a délivré **le label d'intérêt général et de qualité statistique.**

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique** sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° 2008X719AG du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2008.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la direction générale de l'enseignement et de la recherche.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Ministère de l'agriculture et de la pêche, 78 rue de Varenne PARIS 7ème.

Cette année, une enquête complémentaire est demandée aux anciens étudiants ou apprentis de BTSA qui ont poursuivi des études ou effectué une formation complémentaire après le BTSA.

Comme lors des enquêtes nationales précédentes, le questionnaire est envoyé aux jeunes 4 ans après leur sortie de classe terminale. L'expérience accumulée en matière d'analyse des processus d'insertion professionnelle montre que cette durée permet de saisir le cheminement conduisant une majorité des jeunes à un emploi stable. Il sera en outre possible d'effectuer des comparaisons avec les enquêtes antérieures.

Les informations dont nous disposerons à l'issue de cette enquête sont importantes pour toutes les instances de décision au sein de l'enseignement agricole : conseils d'administration des établissements, instances consultatives régionales et nationales, administration centrale et pour l'ensemble des partenaires sociaux et professionnels. **Cette enquête fait suite à celles réalisées ces dernières années et dont les résultats font l'objet de rédaction de synthèses publiées sous forme de plaquettes ou sur le site Internet :** www.chlorofil.fr**.** Par conséquent, il vous est demandé d'apporter une attention toute particulière à la réalisation de cette enquête auprès des anciens élèves ou apprentis de votre établissement. L'administration centrale met à votre disposition des questionnaires qui vous seront adressés par le service régional de la formation et du développement ainsi qu'une lettre-type destinée à chaque ancien élève ou apprenti que l'établissement peut adapter et personnaliser s'il le désire.

Les élèves non répondants doivent systématiquement être recontactés afin d'améliorer les taux de réponse. Le comité de label recommande d'améliorer l'analyse des non-répondants et de mettre en œuvre des actions pour augmenter les taux de réponses (recherche de la nouvelle adresse si déménagement…). Une plus grande attention est apportée au nombre de retours des questionnaires par établissement et aux non-réponses.

Vous voudrez bien vous conformer aux instructions ci-jointes dans le guide de l'enquête pour assurer une parfaite cohésion à l'ensemble des enquêtes et respecter les dates indiquées.

Gilbert PESCATORI

Chargé de la sous-direction de la stratégie en formation,
recherche et développement

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Dossier suivi par :
Mme BARGEOT - Mme FIZAINE
ENESAD
Tél : 03.80.77.25.44
Fax : 03.80.77.26.53

Enquête statistique sur le devenir des élèves et apprentis inscrits dans les classes terminales de BEPA de l'enseignement agricole en 2003-2004

TABLEAU DES NON REPONDANTS

REMPLIR UNE FEUILLE PAR OPTION

Titre de la spécialité : ……..

N° anonymat[1]	Sexe[2]	Diplômé[3]	Profession des parents[4]	Type de non réponse[5]

[1] Reporter le numéro de code attribué à l'élève lors de l'envoi du questionnaire.
[2] Noter **G** pour les garçons et **F** pour les filles
[3] Noter **D** quand ils ont été reçus au BEPA et **ND** quand ils ont été ajournés
[4] Utiliser la liste de la question n°6 du questionnaire
[5] **NPAI** pour une enveloppe retournée avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée" et **NR** pour les autres

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Dossier suivi par :
Mme BARGEOT - Mme FIZAINE
ENESAD
Tél : 03.80.77.25.44
Fax : 03.80.77.26.53

Enquête statistique sur le devenir des élèves et apprentis inscrits dans les classes terminales de BTSA de l'enseignement agricole en 2003-2004

TABLEAU DES NON REPONDANTS

REMPLIR UNE FEUILLE PAR OPTION

Titre de la spécialité : ……..

N° anonymat[1]	Sexe[2]	Diplômé[3]	Profession des parents[4]	Type de non réponse[5]

[1] Reporter le numéro de code attribué à l'élève lors de l'envoi du questionnaire.
[2] Noter **G** pour les garçons et **F** pour les filles
[3] Noter **D** quand ils ont été reçus au BTSA et **ND** quand ils ont été ajournés
[4] Utiliser la liste de la question n°6 du questionnaire
[5] **NPAI** pour une enveloppe retournée avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée" et **NR** pour les autres

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Dossier suivi par :
Mme BARGEOT - Mme FIZAINE
ENESAD
Tél : 03.80.77.25.44
Fax : 03.80.77.26.53

Enquête statistique sur le devenir des élèves et apprentis inscrits dans les classes terminales de BPA de l'enseignement agricole en 2003-2004

TABLEAU DES NON REPONDANTS

REMPLIR UNE FEUILLE PAR OPTION

Titre de la spécialité : ……..

N° anonymat[1]	Sexe[2]	Diplômé[3]	Profession des parents[4]	Type de non réponse[5]

[1] Reporter le numéro de code attribué à l'élève lors de l'envoi du questionnaire.
[2] Noter **G** pour les garçons et **F** pour les filles
[3] Noter **D** quand ils ont été reçus au BEPA et **ND** quand ils ont été ajournés
[4] Utiliser la liste de la question n°6 du questionnaire
[5] **NPAI** pour une enveloppe retournée avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée" et **NR** pour les autres

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Dossier suivi par :
Mme BARGEOT - Mme FIZAINE
ENESAD
Tél : 03.80.77.25.44
Fax : 03.80.77.26.53

Enquête statistique sur le devenir des élèves et apprentis inscrits dans les classes terminales de BEPA de l'enseignement agricole en 2003-2004

Tableau récapitulatif des réponses par niveau et par option
(à retourner avec les questionnaires à l'ENESAD)

REMPLIR UNE FEUILLE PAR SPECIALITE

BEPA

BEPA scolaire

Nom et numéro de l'option (voir questionnaires) : .....

Nombre d'élèves inscrits en octobre 2003	
Nombre d'élèves répondants (questionnaires complétés)	
Nombre d'enveloppes retournées avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée"	

BEPA apprentis

Nom et numéro de l'option (voir questionnaires) : .....

Nombre d'élèves inscrits en octobre 2003	
Nombre d'élèves répondants (questionnaires complétés)	
Nombre d'enveloppes retournées avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée"	

(N'envoyez pas de liste d'élèves)

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Dossier suivi par :
Mme BARGEOT - Mme FIZAINE
ENESAD
Tél : 03.80.77.25.44
Fax : 03.80.77.26.53

Enquête statistique sur le devenir des étudiants et apprentis inscrits dans les classes terminales de BTSA de l'enseignement agricole en 2003-2004

Tableau récapitulatif des réponses par niveau et par option
(à retourner avec les questionnaires à l'ENESAD)

REMPLIR UNE FEUILLE PAR SPECIALITE

BTSA

BTSA scolaire

Nom et numéro de l'option (voir questionnaires) : .....

Nombre d'élèves inscrits en octobre 2003	
Nombre d'élèves répondants (questionnaires complétés)	
Nombre d'enveloppes retournées avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée"	

BTSA apprentis

Nom et numéro de l'option (voir questionnaires) : .....

Nombre d'élèves inscrits en octobre 2003	
Nombre d'élèves répondants (questionnaires complétés)	
Nombre d'enveloppes retournées avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée"	

(N'envoyez pas de liste d'élèves)

MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Dossier suivi par :
Mme BARGEOT - Mme FIZAINE
ENESAD
Tél : 03.80.77.25.44
Fax : 03.80.77.26.53

Enquête statistique sur le devenir des élèves et apprentis inscrits dans les classes terminales de BPA de l'enseignement agricole en 2003-2004

Tableau récapitulatif des réponses par niveau et par option
(à retourner avec les questionnaires à l'ENESAD)

REMPLIR UNE FEUILLE PAR SPECIALITE

BPA

BPA apprentis

Nom et numéro de l'option (voir questionnaires) : .....

Nombre d'élèves inscrits en octobre 2003	
Nombre d'élèves répondants (questionnaires complétés)	
Nombre d'enveloppes retournées avec la mention "n'habite plus à l'adresse indiquée"	

(N'envoyez pas de liste d'élèves)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

GUIDE

Document à l'attention des personnels des établissements chargés de mettre en œuvre l'enquête sur l'insertion professionnelle des élèves et des apprentis de l'enseignement technique agricole inscrits en année terminale de **BEPA** et **BPA** (niveau V) et de **BTSA** (niveau III) de tous les établissements d'enseignement agricole, qu'ils soient publics ou privés.

LE CHAMP DE L'ENQUETE

On prendra en compte tous les jeunes inscrits dans ces classes, qu'ils aient ou non effectué l'année scolaire dans son entier, qu'ils se soient ou non présentés à l'examen.
La population de référence est donc celle des inscrits (et présents) à la rentrée de 2003.

SES OBJECTIFS

L'enquête est destinée à analyser le cheminement des jeunes pendant les trois ans et demi qui suivent leur sortie du niveau de formation interrogé.

Ses principaux objectifs sont de trois ordres :

- Connaître le nombre de jeunes qui poursuivent des études diplômantes ou s'engagent dans des formations complémentaires, après avoir suivi une formation professionnelle agricole de niveau BEPA, BPA ou BTSA.

- Caractériser précisément les emplois occupés par ces jeunes diplômés de l'enseignement agricole et les secteurs d'activité des entreprises dans lesquelles ils commencent leur activité professionnelle, et cela en fonction des spécialités de formation.

- Approcher le processus de l'insertion professionnelle à ces niveaux de qualification.

Cette année un **questionnaire complémentaire** devra être joint systématiquement à l' envoi des questionnaires aux anciens élèves et apprentis inscrits en année terminale de **BTSA**. Il concerne les individus ayant suivi une **formation après le BTSA**. En effet, la DGER mène une étude comparative sur l'insertion professionnelle avec ou sans formation complémentaire, et tout particulièrement avec ou sans licence professionnelle.

GESTION DE L'ENQUETE PAR VOIE POSTALE

Calendrier global

Début mars 2008 Le SRFD reçoit l'ensemble des questionnaires vierges et les fait parvenir aux établissements de la région accompagnés du nombre des anciens élèves ou apprentis à contacter par filière.

Mars 2008 Après avoir anonymé le questionnaire, les établissements assurent l'envoi des questionnaires d'enquête aux anciens élèves ou apprentis.

Avril 2008 Après retour des questionnaires, chaque établissement effectue les relances auprès des non-répondants.

Début mai 2008 L'établissement centralise l'ensemble des questionnaires retournés par les anciens élèves ou apprentis. Il effectue une deuxième relance auprès des non répondants.

15 mai 2008 Il transmet l'ensemble des questionnaires à l'ENESAD chargé du traitement informatique de l'enquête.

Organisation de l'envoi des questionnaires et relances

Pour uniformiser le processus de recueil des données et rationaliser l'ensemble des opérations, nous vous proposons de procéder de la façon suivante:

- **DRESSER LA LISTE DES ANCIENS ELEVES OU APPRENTIS** inscrits en classes terminales, classe par classe.
  La liste comprendra, outre le nom des anciens élèves, et leur classe d'origine, quatre rubriques relatives au processus d'enquête : date d'envoi et de retour du questionnaire, date de rappel, et éventuellement adresse et numéro de téléphone. Cette liste facilitera le calcul des réponses - non réponses et les opérations de rappel.

- **ANONYMER LES QUESTIONNAIRES :** on attribuera un numéro de code de 3 chiffres de 001 à 999 en suivant l'ordre alphabétique et en veillant à ne pas donner plusieurs fois le même numéro.
  On reportera ce numéro de code **AVANT L'ENVOI du questionnaire** en haut à gauche de la première page du formulaire à la rubrique "numéro de fiche".
  Ce numéro ne doit être communiqué d'aucune façon pour que l'enquête soit conforme aux exigences de la commission informatique et liberté.

A titre d'exemple, la liste des anciens élèves ou apprentis et des codes pourrait se présenter ainsi :

Code	Classe	Option	Nom	Adresse -Tél	Envoi Quest.	Rappels	Retour
001	tle BEPA	Vigne et vin	DURAND	.....	14/03/08	04/04/08	
002	tle BEPA	Services aux personnes	DUPONT	.....	14/03/08	04/04/08	03/05/08
.....							
152	tle BTSA	IAA	MARTIN	.....	29/03/08		17/05/08

- **COMPLETER LA PARTIE DU QUESTIONNAIRE EN TETE DE LA PAGE 1** : Région - Nom et code postal de l'établissement, Option, élève boursier … Ces données sont de la plus grande

importance pour permettre ultérieurement **le traitement des données par option et par région.**

- **COMPLETER, SIGNER ET PERSONNALISER LA LETTRE TYPE** destinée aux anciens élèves ou apprentis concernés.

  N.B. : Bien préciser la date limite de retour.

- **ENVOYER UNE LETTRE TYPE ET UN QUESTIONNAIRE** à chaque élève après avoir anonymé et rempli l'entête du questionnaire.
  Joindre une enveloppe timbrée, à l'adresse de l'établissement, pour le retour.

  - **PROCEDER A UN OU DEUX RAPPELS PAR LETTRE OU PAR TELEPHONE** avant l'échéance de la date limite de retour.

Il conviendrait d'obtenir un taux de réponse au moins égal à 60% compte tenu du nombre d'enquêtés.

- **LE BILAN DES REPONDANTS ET DES NON-REPONDANTS**

A la date du 15 mai 2008, les établissements transmettront à l'ENESAD l'ensemble des questionnaires et des tableaux récapitulatifs.

Pour ce faire l'établissement dispose dans les documents ci-joints d'un tableau imprimé comportant pour chaque filière de formation (niveau +spécialité) un état quantitatif du nombre de questionnaires envoyés et retournés, et d'un tableau imprimé comportant pour chaque filière de formation (niveau +spécialité) un état des non répondants.

LE RETOUR DES QUESTIONNAIRES A L'ENESAD

Adresser les tableaux récapitulatifs **AVEC TOUS LES QUESTIONNAIRES** à l'adresse suivante :

Enquêtes "Insertion"
ENESAD
BP 87999
21079 DIJON Cedex

AVANT LE 15 mai 2008, dernier délai.
Indiquer les coordonnées (nom et numéro de téléphone) de la personne qui a suivi ce dossier.

EXPLOITATION DES INFORMATIONS RECUEILLIES

Après la centralisation par l'ENESAD des questionnaires remplis et des états récapitulatifs, l'enquête entrera dans la phase d'exploitation.

La codification des questionnaires et la saisie des données sur support informatique seront centralisées de manière à assurer l'homogénéité du travail de codage des informations.

RAPPORT D'ETUDE

A la fin de 2008, l'ENESAD, réalisera un document d'étude présentant les principaux résultats de l'enquête.
Ce document sera présenté à la DGER devant le COMITE DE PILOTAGE constitué sur l'initiative de la DGER.
D'autre part, une synthèse, sous la forme d'un bulletin d'informations statistiques StatEA, est réalisée avec la DGER et largement diffusée, sous forme de plaquettes (notamment auprès des DRAF-SRFD, des Etablissements, de l'ONISEP, des CIO , aux salons de l'agriculture, de l'éducation…), à l'ensemble des partenaires sociaux et professionnels et sur le site Internet de l'enseignement agricole :
http://www.chlorofil.fr (rapports et statistiques /actualités).

RECAPITULATIFS DES DIFFERENTS ELEMENTS DE L'ENQUETE

- Note de service et ses annexes :
  - le guide (présent document)
  - la lettre-type d'accompagnement destinée aux anciens élèves ou apprentis, et la lettre-type d'accompagnement destinée aux étudiants ou apprentis
  - les tableaux récapitulatifs des réponses par niveau et par option.

- Les questionnaires destinés aux anciens élèves, étudiants et apprentis inscrits en année terminale des classes concernées (envoyés séparément).

N.B. : Si vous rencontrez des difficultés dans la mise en œuvre de cette enquête, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Madame Michelle FIZAINE 03.80.77.25.44
Monsieur Jean Michel DROUET 03.80.77.29.41
Madame Michèle BARGEOT 03.80.77.28.06
Fax : 03.80.77.26.53

A l'attention des anciens élèves ou apprentis

Veuillez trouver ci-joint une enquête destinée à connaître le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves et apprentis de l'enseignement technique agricole.

Ces informations sont nécessaires aux établissements, aux instances régionales chargées d'établir les schémas prévisionnels régionaux de formation, ainsi qu'à l'administration centrale pour adapter les filières et programmes de formation.
Les résultats de ces enquêtes sont consultables un an après l'enquête, sur le site : www.chlorofil.fr (voir Rapports et statistiques, Actualités statistiques).

Les anciens élèves ou apprentis sont enquêtés 4 ans après leur sortie de classe terminale. C'est pourquoi le calendrier intégré à l'enquête permet de reconstituer le cheminement pendant cette période. Il faut, en effet, attendre 4 ans en moyenne pour que les 3/4 d'une promotion aient trouvé un emploi stable.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir ce questionnaire et de nous le retourner dans l'enveloppe (timbrée) ci-jointe.

L'anonymat de votre réponse est assurée par nos soins, conformément à la législation en vigueur.

Le questionnaire doit être retourné impérativement

le _____ **au plus tard**

Nous vous remercions de votre participation et de votre compréhension.

Le Directeur

A l'attention des anciens étudiants ou apprentis

Veuillez trouver ci-joint une enquête destinée à connaître le cheminement scolaire et professionnel des anciens étudiants ou apprentis de l'enseignement technique agricole.

Ces informations sont nécessaires aux établissements, aux instances régionales chargées d'établir les schémas prévisionnels régionaux de formation, ainsi qu'à l'administration centrale pour adapter les filières et programmes de formation.

Les résultats de ces enquêtes sont consultables un an après l'enquête sur le site : www.chlorofil.fr **(voir Rapports et statistiques, Actualités statistiques).**

Les anciens étudiants ou apprentis sont enquêtés 4 ans après leur sortie de classe terminale. C'est pourquoi le calendrier intégré à l'enquête permet de reconstituer le cheminement pendant cette période. Il faut, en effet, attendre 4 ans en moyenne pour que les 3/4 d'une promotion aient trouvé un emploi stable.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir ce questionnaire et de nous le retourner dans l'enveloppe (timbrée) ci-jointe.

L'anonymat de votre réponse est assurée par nos soins, conformément à la législation en vigueur.

Le questionnaire doit être retourné impérativement

le au plus tard

Si vous avez suivi une formation après le BTSA, vous êtes invité à remplir le questionnaire complémentaire et à nous communiquer vos coordonnées postales ou Internet. En effet, nous souhaitons vous recontacter, si vous en êtes d'accord, en mars 2009, au sujet de l'évolution de votre insertion professionnelle.

Nous vous remercions de votre participation et de votre compréhension.

Le Directeur